

Comment gérer l'après ?

Dans les semaines qui suivent la disparition du défunt, il est nécessaire de régulariser la situation auprès de différents organismes tels que les organismes de protection sociale (sécurité sociale, caisses de retraite, etc.).

Plusieurs questions peuvent également survenir (bénéfice de la pension de réversion, perception de rentes et capitaux du défunt en cas de décès, etc.) ainsi que **les délais pour assurer ces démarches**.

Assurance habitation

L'assurance habitation peut être souscrite par le propriétaire ou par le locataire d'un logement. La souscription et la résiliation du contrat sont réglementées.

Vie du contrat

- › [Souscription](#)
- › [Modification](#)
- › [Résiliation](#)
- › [Recours et litiges](#)

Assurance du locataire

- › [Assurance de base](#)
- › [Assurances complémentaires](#)
- › [Colocation](#)

Assurance du propriétaire

- › [Obligations du propriétaire](#)
- › [Vente ou achat](#)

Sinistre

- › [Sinistre courant](#)

- › [Cambriolage](#)
- › [Dégât des eaux](#)
- › [Incendie ou explosion](#)
- › [Catastrophes naturelles](#)

Pour en savoir plus

- › [Se préparer à s'assurer](#)
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- › [Assurance multirisque habitation](#)
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)
- › [Vérifier qu'un établissement est autorisé à exercer](#)
Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR)

Voir aussi...

- › [Assurance véhicule](#) (particuliers)
- › [Location immobilière : contrat de location](#) (particuliers)
- › [Location immobilière : obligations du locataire](#) (particuliers)
- › [Location immobilière : obligations du propriétaire \(bailleur\)](#) (particuliers)

Questions - Réponses



- › [Détecteur de fumée : l'assureur peut-il vous sanctionner en cas d'absence ?](#) (particuliers)
- › [Vacances à la montagne : faut-il souscrire une assurance spécifique ?](#) (particuliers)
- › [Comment fonctionne la franchise en matière d'assurance habitation ?](#) (particuliers)
- › [L'assureur peut-il résilier un contrat assurance habitation après un sinistre ?](#) (particuliers)
- › [Qu'est-ce que la garantie responsabilité civile ?](#) (particuliers)
- › [Faut-il assurer ses appareils portables \(téléphone, tablette, ordinateur...\) ?](#) (particuliers)
- › [Comment assurer un échange de logement et la pratique du "home sitting" ?](#) (particuliers)
- › [Quel est le délai de prescription en matière d'assurance habitation ?](#) (particuliers)
- › [Location saisonnière : comment assurer un meublé de tourisme ?](#) (particuliers)
- › [Faut-il assurer un bateau de plaisance ?](#) (particuliers)
- › [Qu'est-ce que la garantie protection juridique ?](#) (particuliers)
- › [Assurance : qu'est-ce que la garantie accidents de la vie ?](#) (particuliers)
- › [Comment se déroule l'expertise ?](#) (particuliers)

- › [Copropriété : quelle assurance pour les parties communes ?](#) (particuliers)
- › [Que devient votre assurance si vous êtes locataire et que vous déménagez ?](#) (particuliers)

CONTACT



DÉMARCHES

Service accueil - Formalités administratives - Cimetières

Mairie d'Uzès
1, place du Duché

30700 Uzès

📞 0466034848

✉ etat.civil@uzes.fr

📄 VOIR LA FICHE



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)